



MONALIZA RETRAITE OPTIMALE *

Montant minimal de versement initial	500 €
Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat	30 € plus 1 € de cotisation annuelle
Frais annuels	
Frais de gestion du plan	
Frais des supports	
Support fonds euros	0,90% maximum
Support unités de compte	1,20% maximum
Support Eurocroissance	NA
Gestion pilotée par horizon	NA
Frais de gestion des fonds (propres aux actifs)	
1/ Gestion libre	
Fonds actions ² (moyenne au 31/12/2025)	2,41%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions³</i>	0,80%
Fonds de capital-investissement (moyenne au 31/12/2025)	3,28%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions³</i>	0,75%
Fonds immobilier ⁴ (moyenne au 31/12/2025)	NA
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions³</i>	NA
Fonds mixtes (moyenne au 31/12/2025)	1,77%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions³</i>	0,86%
Fonds monétaires (moyenne au 31/12/2025)	0,03%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions³</i>	0,00%
Fonds obligations ⁵ (moyenne au 31/12/2025)	1,18%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions³</i>	0,47%
Fonds spéculatifs (moyenne au 31/12/2025)	2,05%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions³</i>	0,90%
Autres (moyenne au 31/12/2025)	NA
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions³</i>	NA
2/ Gestion pilotée par horizon (allocation 20 ans avant le départ à la retraite)	
Profil prudent (moyenne au 31/12/2025)	1,60%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions³</i>	0,57%
Profil équilibré (moyenne au 31/12/2025)	1,63%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions³</i>	0,58%
Profil dynamique (moyenne au 31/12/2025)	1,66%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions³</i>	0,59%
Autres frais annuels	
Frais forfaitaires	NA
Frais proportionnels	NA
Frais ponctuels par opération (taux ou montant maximal)	
Frais sur versement	2,50% maximum
Frais de changement de mode de gestion (en % ou en €)	0,5% maximum, 30 € par courrier et 15 € en ligne
Frais d'arbitrage (exclusion des frais liés aux options de gestion)	0,5% maximum, 30 € par courrier et 15 € en ligne
Proportionnels ou forfaitaires	
Nombre d'arbitrages gratuits/an	0
Frais de transfert sortant vers un autre produit	1% maximum
Frais sur les versements de rente	0,00%
Frais de rachat	0,00%

NA : non applicable

¹= Le tableau indique les principaux frais du contrat d'assurance vie ou de capitalisation constaté au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

² = la catégorie « fonds actions » (OPC de type actions) inclut les ETF et mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FPS) et les titres vifs (actions et obligations en direct).

³= part des frais reversés au profit du distributeur et du gestionnaire du plan au cours du dernier exercice clos.

⁴= la catégorie « fonds immobilier » inclut les OPCI, les SCPI, les SCI et autres FIA Immobilier.

⁵= la catégorie « fonds obligations » concerne les OPC de type obligations.

Generali Retraite, Société Anonyme au capital de 213 541 820 euros – Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire régi par le Code des assurances 880 265 418 RCS Paris
Siège social : 2 rue Pillet-Will 75009 Paris - Nouvelle adresse au 1er décembre 2025 : 89 rue Taitbout - 75009 Paris (mise à compter du 28/07/2025)